

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 6 (1909)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

ÉME ANNEE

N° 12.

DÉCEMBRE 1909

VIII^e EXPOSITION SUISSE D'AGRICULTURE

(Lausanne, 10-19 septembre 1910)

I

L'organisation.

A Lausanne, du 10 au 19 septembre 1910, aura lieu la VIII^e Exposition suisse d'agriculture, de viticulture, de sylviculture et d'horticulture.

La I^{re} a eu lieu à Weinfelden, en 1873 ; la II^e à Fribourg, en 1877 ; la III^e à Lucerne, en 1882 ; la IV^e à Zurich, en 1883 ; la V^e à Neuchâtel, en 1888 ; la VI^e à Berne, du 13 au 22 septembre 1895 ; la VII^e à Frauenfeld, du 19 au 28 septembre 1903.

L'Exposition de Lausanne est placée sous les auspices du Département fédéral de l'agriculture, des principales sociétés suisses d'agriculture — soit la Fédération des Sociétés d'agriculture de la Suisse romande, la Société suisse d'agriculture, les Fédérations des syndicats d'élevage de bétail, la Société suisse d'économie alpestre, la Société d'agriculture de la Suisse italienne, la Société suisse d'horticulture, la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture — du Conseil d'Etat du canton de Vaud, de la municipalité de Lausanne.

L'organisation en a été confiée à un comité central de treize membres, où sont représentées les autorités fédérales, cantonales, communales et les principales associations agricoles qui assument la charge de l'organisation de l'Exposition nationale, et qui a été ainsi composé :

Présidents d'honneur : M. Adolphe Deucher, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'agriculture ; M. Marc Ruchet, conseiller fédéral, chef du Département fédéral de l'intérieur. — Président : M. Isaac Oyex-Ponnaz, conseiller d'Etat, chef du Dépar-

tement vaudois de l'agriculture. — Vice-présidents : MM. André Schnetzler, syndic de Lausanne ; Ernest Chuard, conseiller national, vice-président de la Fédération romande des Sociétés d'agriculture. — Membres : MM. Louis Wuarin, Genève, président de la Fédération des Sociétés d'agriculture ; Victor Freymond, député, Moudon, président de la Société vaudoise d'agriculture ; Gabriel Amiguet-Massard, député, Gryon, président de la Fédération vaudoise des syndicats d'élevage de la race tachetée rouge ; Auguste Gaillard, député, municipal, directeur des domaines de la commune de Lausanne ; G. Martinet, député, Lausanne, directeur de l'établissement fédéral d'essais de semences, président de la Société d'agriculture du district de Lausanne ; Jules Tarin, député, Lausanne, président de la Fédération des syndicats agricoles du district de Lausanne ; Alphonse Dubuis, député et conseiller national, avocat ; Eugène Bugnon député, conseiller national St-Prex, membre du comité de la Société vaudoise d'agriculture ; Charles Bauverd, député, Lausanne, secrétaire de la Société d'agriculture de la Suisse romande ; Louis Bonjour, Chamblaines, président de la Fédération des sociétés d'horticulture de la Suisse romande.

Outre les présidents d'honneur indiqués plus haut, a été constitué un Comité d'honneur, dont font partie les membres du Conseil d'Etat, les députés vaudois aux Chambres fédérales, les présidents en charge en 1910 du Grand Conseil vaudois et du Conseil communal de Lausanne, puis MM. Eugène Ruffy, directeur, à Berne, ancien conseiller fédéral ; Gustave Auberjonois, à Lausanne, président de la Société d'agriculture de la Suisse romande ; le Dr Samuel Bieler, à Lausanne, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture.

Le commissaire général de l'Exposition est M. le lieutenant-colonel William de Rham, à Lausanne, secrétaire de la Société pour l'amélioration de la race chevaline dans la Suisse romande, et de la Société d'horticulture du canton de Vaud, M. Aug. Mury, directeur de l'Agence agricole, Lausanne, est commissaire-adjoint, et M. Paul Gilliéron-Duboux, chef de service au Département de l'agriculture, secrétaire général.

L'emplacement de l'Exposition est la superbe place de Beaulieu, où se fit la fête fédérale de gymnastique, augmentée des terrains des Bergières et de la Pontaise, autour des casernes.

(A suivre.)

L'ANNÉE APICOLE 1909

(*Voir le graphique.*)

Nous voici de nouveau arrivés au terme d'un exercice qui ne laissera guère de souvenirs agréables. L'hiver long et rude a été suivi d'un printemps froid et brumeux ; à l'été pluvieux et triste a succédé l'automne humide et maussade. Ces conditions atmosphériques n'étaient pas pour faire prospérer ni champs, ni vignes, ni apier ; aussi agriculteurs et apiculteurs ne sont guère mieux partagés que le vigneron qui a dû faire son deuil du bénéfice de l'année.

Malgré la sévérité et la longueur de la mauvaise saison, nos abeilles avaient généralement bien hiverné partout où les provisions étaient suffisantes et de bonne qualité. Malheureusement beaucoup d'apiculteurs n'avaient pas compté sur un hiver si tenace et ils ont eu à déplorer des pertes considérables. Cela devrait nous apprendre à laisser ou à donner en automne plutôt trop que pas assez, à compter toujours sur un hiver long. Celui qui se dit : je compléterai au printemps ce qui manque pour arriver à la récolte, cela servira en même temps de stimulant, fait un calcul doublement faux. Si l'hiver est extraordinairement long, il perdra tout, et si ses ruches passent la mauvaise saison elles ne se développeront jamais comme d'autres bien approvisionnées. Vivre au jour le jour, vivre d'espérance, ne donne pas le courage, l'entrain, l'assurance fondés sur une réserve abondante.

La consommation du 1^{er} octobre au 30 avril variait entre 5800 et 12,000 grammes par ruche ; il y aurait cependant à déduire de ce nombre le poids des victimes de l'hiver. Certaines colonies avaient beaucoup plus de mortes qu'à l'ordinaire et cela n'est pas étonnant, car les formidables populations qu'on avait mises en hivernage se composaient en grande partie de vieilles abeilles, trop faibles pour supporter la longue réclusion. La mauvaise ventilation aussi n'est probablement pas étrangère à ce fâcheux résultat. Souvent l'espace entre les cadres et le plateau n'est pas suffisant pour permettre une bonne circulation de l'air, surtout quand on y a encore placé un carton huilé. En Bretagne, les plateaux des ruches ont au milieu une ouverture assez grande, munie d'une grille, et M. Dadant rapporte qu'aux Etats-Unis certains apiculteurs ôtent les plateaux en automne pour les remettre au printemps. M. Cowan nous a dit qu'en Angleterre les abeilles hivernaient fort bien quand on mettait une hausse vide entre le corps de ruche et le plateau.

Cet hiver, les ruches tournées vers le nord et bien à l'ombre ont perdu chez nous beaucoup plus d'abeilles que les autres ; tandis que celles-ci faisaient, le 6 février, une bonne sortie, elles restaient tranquilles et manquaient cette bonne occasion pour se vider et à la suite il y eut même un commencement de dysenterie.

Un de nos collègues encore un peu novice s'est plaint qu'une de ses meilleures ruches avait mal hiverné, malgré d'abondantes provisions de première qualité. En examinant la ruche bien décimée nous avons trouvé que presque tous les rayons avaient été pleins de miel jusqu'au bas et que par conséquent les abeilles ont dû se loger en partie sur le plateau, en partie sur ces rayons garnis, impossible de se garer du froid. Trop et trop peu n'est pas mesure !

Le froid persistant des mois de février et mars a empêché nos abeilles de faire des sorties ; cependant elles sentaient l'approche du printemps, la consommation augmentait, les écailles de cire fraîche sur les cartons témoignaient du réveil ; quand enfin le 24 mars la température s'adoucit, montait même à 10 ° C. et que le noisetier épanouit ses chatons dorés — avec qu'elle hâte alors nos pauvrettes recluses depuis des mois se précipitaient dehors pour se baigner dans les rayons vivifiants du chaud soleil ! Tout à la joie, quelques vieilles butineuses s'éloignent un peu plus, la sympathique couleur jaune des premières fleurs les attire et elles ne tardent pas à découvrir le savoureux pain frais, dont elles étaient privées depuis si longtemps. Ah ! quel plaisir de se charger du précieux fardeau qui fera les délices des nourrissons de la veille ! Cette journée du 24 mars où les premières culottes ont fait leur apparition marquera dans les annales du rucher !

Hélas ! le plaisir était de courte durée ; le lendemain déjà l'hiver avait repris ses droits ; le 28 nous apporte une bise glacée avec 5 ° C. de froid, qui détruisit la majeure partie des fleurs d'arbres, prêtes à s'épanouir. Mais, dans les ruches, l'élan est donné, la ponte a repris, va en augmentant dans les bonnes souches malgré le temps maussade. L'abeille dit : « Va seulement, méchant hiver, tu as beau te démener, tes jours sont comptés ! »

Et en effet, vers le 8 avril le temps s'adoucit, le saule-marsault invite nos butineuses à une table richement garnie et elles ne se le font pas dire deux fois : quelle volupté de se rouler dans cette poussière dorée, de savourer les premières goutelettes d'Ambroisie !

D'autres fleurs suivent le cortège ouvert par le premier marsault : perce-neige, primevère, tussilage apportent leur part d'aubaine et, chose curieuse, une de nos stations les plus élevées (Panex à 920 m. d'altitude) accuse déjà le 18 avril une augmentation de 400 grammes,

le 19,600 grammes récoltés sur les fleurs d'érables et sur quelques saules.

Du reste, plusieurs fois pendant la saison, les stations élevées jouissaient d'une température plus douce qui permettait aux abeilles de butiner, tandis que dans la plaine une bise froide les forçait de chômer.

Dans les stations de Monthey, Bournens, Préverenges, Belmont, le balancier commence son mouvement ascendant du 20 au 24 avec l'épanouissement des fleurs de cerisier et de groseiller. La végétation longtemps retenue par un froid intense et une bise desséchante, se réveille alors avec une force inouïe et tous les arbres fruitiers fleurissent presque en même temps. Nous avons noté à Belmont :

16	avril,	premières	fleurs	d'abricotier.
17	"	"	"	de pêcher.
21	"	"	"	de groseiller.
23	"	"	"	de cerisier.
24	"	"	"	de poirier et prunier.
26	"	"	"	de dent de lion.
28	"	"	"	de pommier.

Correvon a noté la durée de la floraison d'un certain nombre de plantes :

Le cerisier	a fleuri	15	jours.
Le poirier	"	9	"
Le pommier	"	7	"
Le prunier	"	11	"
La dent de lion	"	13	"

Ce sont là les avant-coureurs de la grande récolte et nos ruches, qui auraient dû être prêtes, se trouvaient malheureusement encore bien en retard ; elles ont été devancées de beaucoup par le rapide développement des plantes. Voici comme Massonens (753 m. d'altitude) estime l'état de son rucher :

de 46 colonies 25 se trouvent fortes ;
15 sont médiocres ;
et 5-6 sont faibles ;

et ce rucher se trouve certainement parmi les privilégiés ; il y en avait beaucoup d'autres, même la plupart moins bien partagés.

Mai a mal débuté ; Vuibroye écrit du 2 : « La campagne est couverte de neige, il y a une forte gelée — 4° C. ; les fleurs des cerisiers sont détruites ! » Cet abaissement de température a complètement arrêté la sécrétion du nectar et la récolte n'était guère de quelque importance avant le 20. Ceux qui ont nourri leurs ruches pendant ce temps ont été bien avisés, la récompense ne se faisait pas

attendre. Du 20 au 26 la température restait pendant la nuit en-dessus de 10° C. et voici une période de riche récolte sur toute la ligne ; à Belmont, la ruche sur balance atteint le 22 une augmentation de 3800 grammes. Mais le 26 déjà la température nocturne descend à 8° C. et les jours suivants à 6 et même 5° C. ; la pluie s'en mêle et pendant trois jours les abeilles sont confinées. Les trois derniers jours du mois relèvent le courage en faisant monter et la chaleur et le balancier des bascules. Le résultat net du mois dans nos différentes stations varie entre 2450 grammes de déficit à Buttes (700 mètres) et 20,000 grammes d'augmentation à Massonens (altitude, 753 mètres).

Il y a eu peu d'essaims pendant ce mois ; ceux qui sont venus étaient des secondaires, causés par le départ d'une vieille mère. Une souche qui a essaimé le 15 mai nous a donné quatre jeunes reines de qualité supérieure ; chose curieuse, malgré le temps peu favorable, elles étaient fécondées 8 jours après.

Que dire de ce mois de juin de triste mémoire ? A Sainte-Croix, il neige le 1^{er} et le 2, et le 14 il gèle ! Tavannes mentionne une gelée blanche le 15 ! Pendant 22 jours il est tombé 246 millimètres de pluie à Belmont (en 1908 74 mm.) et les abeilles n'ont eu que 8 jours pour butiner sans être dérangées par les averses ! Préverenges et Tavannes ont été visités par la grêle le 5 et le 8.

La station de la Côte-aux-Fées se plaint de ce qu'elle doit nourrir pendant tout le mois pour ne pas laisser mourir de faim ses abeilles, et Bournens, station située au milieu de champs d'esparcette fleurie à perte de vue, rapporte que le 16 le massacre de faux bourdons a commencé. Et malgré tout, nos braves petites bêtes ont fait de vrais tours de force ; pendant les quelques jours favorables elles sont parvenues à amasser des quantités étonnantes de provisions. Pregny n'indique-t-elle pas 6300 gr. d'augmentation pour le 1^{er} juin et Massonens 6200 gr. ?

Cette ardeur pour la cueillette du miel explique bien le manque total d'essaim dans la plupart des stations ; aussitôt qu'un moment propice se présentait toute l'attention était dirigée du côté des provisions. Les populations étaient devenues peu à peu très fortes ; l'appât d'une riche miellée, qui attendait dehors, étouffait la tendance à la reproduction et nos butineuses trouvaient probablement les moments trop précieux pour faire la noce ! Si quelques stations comme Coffrane, Buttes, Massonens ont eu de nombreux essaims, d'autres conditions ont exercé leur influence : race, situation du rucher, nourrissement spéculatif, etc.

Le solstice d'été marque partout une brusque fin de la première récolte.

On espérait que la forêt verserait ses trésors pendant le mois de juillet pour compenser quelque peu les déficits des mois précédents; et en effet le miellat avait déjà fait son apparition très tôt; en mai déjà certains jours les feuilles d'érables, de pruniers, etc. étaient gluantes. Cet espoir devait encore être trompé, grâce au temps mauvais; la première moitié de juillet était comme juin froid et pluvieux. A partir du 15 la température montait; les nuits claires, des rosées abondantes, des journées chaudes et calmes amenaient une seconde miellée très abondante par place; la journée du 25 s'est particulièrement distinguée dans presque toutes les stations: Novalles indique 4300 gr. d'augmentation, et Belmont même 5200 grammes. Mais cela fut malheureusement de courte durée et ne put guère changer d'une manière sensible le bilan de l'année.

La tendance productrice pendant longtemps réprimée se réveille alors, se manifestant avec une intensité remarquable; la fièvre d'essaimage envahit beaucoup de nos ruchers; des ruches quijetaient jusqu'à trois essaims n'étaient pas rares et même notre brave abeille noire, ordinairement si sage et si calme, donna dans ce trouble. Coffrane indique 23 essaims sur 17 ruches et Cornoret se lamenta: « Tout essaime dans cette année de misère! »

Grâce à cette disposition les faux-bourdons furent tolérés jusqu'au mois de septembre et quelques ruches fortes, bien en règle, les conservaient même jusqu'en octobre. Cependant les derniers élevages de reines réussirent moins bien que les premiers; on sentait que la force printanière manquait; la ponte de beaucoup de ces jeunes mères laisse à désirer. Aussi croyons-nous qu'il est sage de faire son élevage de reines en avril et mai où la force créatrice est à son apogée.

Le mois d'août n'a nulle part produit un bénéfice de quelque importance; seuls Courfaivre et Massonens accusent encore 3300 et 2500 gr. d'augmentation; sans cela il n'y a que de fortes diminutions sur toute la ligne; Buttes a un déficit de 7100 gr.

L'activité diminue rapidement dans les ruches; là où les provisions sont maigres (et hélas! c'est le cas le plus fréquent) la ponte a déjà cessé depuis quelque temps. M. Crépieux-Jamin, à qui j'ai fait part de notre situation, m'a écrit sous date du 25 juillet: « Ici c'est à peu près comme chez vous; les ruches essaument et là où la récolte a été faite à fond, il faut nourrir. La ponte a été arrêtée partout où il n'y avait pas d'amples provisions! »

Malheur donc à ceux qui n'auront pas nourri à temps; ils n'auront que de vieilles abeilles pour l'hivernage et au printemps leurs ruches

seront des non-valeurs ; c'est en juillet et août que l'apiculteur intelligent jette la semence pour l'année suivante.

Le miel de 1909 paraît être partout plus foncé que ces dernières années ; c'est que dès le printemps les abeilles y ont apporté une petite dose de miellat ; du reste il est très aromatique, et certes, de qualité supérieure.

La campagne de 1909 était riche en surprises et énigmes pour l'apiculteur : ceux qui voulaient faire lécher les rayons extraits les trouvaient souvent après quelque temps de nouveau moitié remplis ; au lieu de descendre le miel dans le corps de ruche, les abeilles l'avaient simplement rassemblé et operculé et bien entendu, ce ne sont pas toujours les mieux approvisionnées qui procédaient ainsi, au contraire !

Dans bien des hausses on constatait d'ailleurs que la moitié des cellules vides avaient été aussi operculées ! Pourquoi ce travail inutile ? Etait ce simplement pour déposer la cire fraîchement transpirée, dont les abeilles n'avaient pas d'autre emploi ?

Les bonnes souches sont parvenues à nous procurer un joli bénéfice même dans les conditions fâcheuses qu'on connaît, tandis que les médiocres ne nous ont rien donné ; celles-ci nous rapportent quelque chose seulement dans les bonnes années qui, hélas ! sont assez rares. Vouons donc nos soins avant tout à ces piliers de nos ruchers.

Ce qui est une faute en pédagogie, (l'instituteur ne doit pas s'occuper de préférence des phénix de la classe) devient une vertu en apiculture : l'apiculteur doit tendre à avoir autant que possible des souches hors ligne, fût ce même au détriment des autres. On l'a, du reste assez dit, assez écrit, ce qu'il faut ce ne sont pas des paroles, mais des faits !

A l'œuvre donc, chers collègues ! Prenons la ferme résolution de faire une sélection sévère au printemps prochain, de nous servir de tout ce qui est médiocre ou faible pour renforcer les fortes, de donner à celle qui a, au risque même de réduire beaucoup le nombre de nos ruches ; 4 ou 5 colonies sélectionnées, extra-fortes, nous donnerons plus de bénéfice peut-être que 20 médiocres. Le secret des victoires consiste à arriver au moment psychologique avec de gros bataillons sur le champ de bataille.

Ulr. GUBLER.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Une indisposition et le mauvais temps m'obligeant à garder ma chambre, j'en profite pour vous adresser quelques mots pour faire suite à l'intéressant article de M. Crépieux Jamin.

Je suis assez ancien dans la partie pour avoir le droit d'émettre mon opinion sur la question, surtout que j'ai fait maintes et maintes observations à l'aide de l'abeille italienne.

Je suis d'accord qu'en général l'abeille n'ira guère au delà de 2 km. pour butiner. Quand la saison de la miellée arrive, on peut se rendre compte sur un champ de sainfoin, appelé chez nous esparcette, de la quantité d'abeilles qui peuvent se trouver sur un espace d'un hectare. Figurez-vous par exemple une grosse colonie dont vous auriez toutes les abeilles mortes dans un panier, faites 20 pas avec en les semant sur le terrain comme on sème le blé, vous n'aurez pas fait les 20 pas que vous n'en aurez plus et cependant vous n'en verrez pas davantage par terre que vous n'en verriez butiner sur l'esparcette en temps favorable, cela vous donnera une idée de la quantité de ruches qui peuvent à la fois butiner sur un hectare. J'avais ces années dernières, dans mon voisinage immédiat une grande prairie naturelle de huit hectares, une année elle a reçu une bonne fumure d'engrais artificiel, j'ai pu constater cette année-là que ma récolte a été beaucoup plus abondante que les autres années et je remarquais aussi que mes abeilles allaient particulièrement dans cette direction ; j'en conclus que dans un rayon de 2 km. un nombre considérable de ruches peuvent y trouver leur existence, il va sans dire que des localités peuvent être beaucoup plus riches que d'autres, mais on ne me fera pas croire que si l'abeille trouve suffisamment dans le rayon d'un kilomètre elle s'en ira chercher plus loin.

J'admetts aussi les obstacles tels que forêts de haute futaie ou rivières froides à traverser, dans ce cas elles peuvent être obligées de se porter plus loin dans une autre direction, mais tout cela ne forme pas une règle absolue. Quand la grande miellée est terminée, vos abeilles ne vont pas s'endormir sur leurs lauriers; si elles y sont contraintes ce n'est pas sans avoir exploré le pays à de grandes distances.

Il m'est aussi arrivé de voir sur un grand nombre de ruches une ou deux de celles-ci rapporter en quantité pendant que les autres étaient inactives; j'ai pu plusieurs fois en trouver la source au moyen des italiennes, mais souvent aussi la chose restait mystère pour moi,

en tous cas voici un fait que j'ai constaté bien des fois. J'avais un rucher à environ 2500 mètres du pied des Voirons; depuis le pied de la montagne, il faut 2 heures pour atteindre le sommet, or au sommet, dans le courant de l'été, j'y trouvais un grand nombre de mes italiennes (il n'y en avait pas dans le pays). Je ne pense pas qu'elles auraient parcouru une pareille distance en plaine, mais l'abeille cherche instinctivement les hauteurs, la montagne l'attire et elle n'a pas de peine à en redescendre chargée.

Un autre fait encore qui peut intéresser également. A l'époque dont je parle, je faisais chaque année une tournée dans le Chablais pour acheter des ruches fixes (il n'y en avait pas d'autres alors), or à 11 km. de mon rucher je trouvai des essaims d'italiennes que les propriétaires m'avouaient avoir trouvés l'année précédente.

Il y a donc exception à la règle. Maintenant ce que M. Crépieux-Jamin nous cite de ces aéronautes est très intéressant, mais supposez que la dite forêt fût placée sur une éminence au lieu d'un bas-fond le résultat serait-il le même? J'ai toujours remarqué qu'après une journée chaude la forêt conservait une température beaucoup plus élevée que dans les environs une fois que le soleil est couché. Du reste au point de vue des abeilles M. Dadant pourrait nous parler du rôle que jouent les grandes forêts de l'Amérique. Je suis toujours étonné quand je lis que de grands ruchers se trouvent au centre des bois.

On dit que de la discussion jaillit la lumière, je serais bien heureux d'en apprendre de mes collègues.

Louis-S. FUSAY.

COUVERTURE DU NID A COUVAIN

Cher Monsieur Gubler, je suis vraiment honteux de vous avoir négligé ces derniers mois. Mais c'est toujours ainsi pendant l'été et jusqu'au temps frais. Je suis paresseux d'écrire.

Vous me demandez ce que je pense de la question de la couverture des cadres pour l'hivernage. J'ai des idées bien positives là-dessus qui dérivent de mon expérience passée, mais cette expérience ne peut pas être prise par tous comme concluante parce que beaucoup dépend du climat, de la longueur de l'hiver, etc.

Permettez-moi de vous dire d'abord, avant de commencer le sujet en question, que j'ai eu la même expérience que vous avec des abeilles qui operculent les cellules vides après l'extraction. A mon idée, ceci provient de ce que les cadres se sont trouvés plus englués

que d'habitude et que par conséquent il y a eu plus de débris d'opercules rendus aux ruches avec les rayons vidés. Les abeilles n'aiment pas à laisser perdre cette cire, qu'elles emploieraient bien certainement à allonger leurs rayons si la récolte continuait à donner. C'est probablement ce qui leur fait faire cet ouvrage inutile. Leur instinct est en défaut, mais cela nous indique qu'elles ne laissent rien perdre tant qu'elles en ont l'usage.

Je reviens à mon sujet. Pendant au moins quinze ou seize ans, au commencement de notre pratique apicole, nous ne vîmes aucune objection à laisser à nos ruches un plafond hermétique. Nous apercevions souvent, dans les jours d'hiver un peu plus doux, quelques cuillerées d'eau jaunâtre s'échapper de la ruche par l'entrée qui est toujours à la partie la plus basse. Cette eau jaunâtre n'était que la condensation de l'humidité qui s'était congelée dans les coins et qui fondait à la première élévation de la température. Nous avions déjà abandonné la planche que Quinby plaçait au-dessus du nid à couvain pour l'hiver et le printemps. Cette planche une fois engluée de propolis devenait très difficile à enlever et ne se détachait jamais sans une secousse très désagréable pour l'essaim. Nous avions adopté la toile peinte et nous avions des toiles de première qualité, qui, après avoir reçu deux couches de peinture un peu grasse et une addition de propolis que les abeilles ajoutaient, devenaient aussi imperméables que la planche la plus solide. Mais nous ne nous doutions pas que ce plafond imperméable pût offrir des inconvénients en certains hivers.

Comme nous avions de longtemps reconnu que la chaleur s'échappait à travers la toile, nous avions adopté la méthode de placer des feuilles sèches dans le chapiteau pour retenir la chaleur dans le nid à couvain et nous croyions fermement avoir la méthode la plus parfaite possible pour notre latitude.

Si je ne me trompe pas ce fut l'hiver de 1884 à 1885 qui nous montra que nous pouvions faire mieux, que notre méthode si parfaite avait un grand défaut. D'ailleurs nous avions été prévenus. M. Langstroth dont l'expérience datait d'hivers très rigoureux nous avait dit qu'il regardait un plafond entièrement imperméable comme pernicieux. Il nous recommandait au-dessus des rayons l'usage de « corn-cobs », les rafles de l'épi de maïs dont on a enlevé les grains (s'il y a un terme français pour ce mot je ne le connais pas). L'Ohio où vivait Langstroth, et l'Illinois où nous vivons, sont des pays à grandes cultures de blé d'Inde. Les « corn-cobs » se trouvent en monceaux, en petites montagnes chez chaque fermier, on les emploie comme combustible, elles sont donc faciles à trouver. Mais il faut les arranger en couches régulières en travers des cadres et les

empiler soigneusement, sans cela elles sont trop perméables à l'air. Ce n'est qu'en amateur qu'on peut les employer. D'ailleurs elles donneraient entière satisfaction, car elles sont poreuses, très légères à sec, très lourdes quand elles sont humides, signe qu'elles peuvent absorber une grande quantité d'humidité. Nous ne nous en sommes jamais servis.

Pendant l'hiver en question, nos abeilles furent confinées à la ruche pendant plus de six semaines consécutivement, et cela par un froid variant de -12° à -35° centigrades. jour et nuit. Bien des journées ensoleillées se passèrent sans que la neige montrât le moindre signe de dégel en plein soleil à midi. Ceci d'ailleurs n'est pas rare sous notre climat, car nous avons de magnifiques journées avec une bise qui semble nous venir tout droit du Pôle nord.

Parmi les ruches mises en quartiers d'hiver comme je l'ai décrit plus haut, il y en avait quelques-unes dont les toiles soi-disant imperméables avaient été rongées par les abeilles de sorte qu'elles avaient des trous de grandeurs variant de quelques centimètres carrés à la grandeur de la main. C'était simplement par négligence que ces toiles avaient été laissées sur les ruches, car nous croyions fermement que c'était un défaut pour l'hiver. Puis les feuilles qu'on posait sur la toile se glissaient par ces ouvertures et causaient plus ou moins de désagrément. Mais quand nous examinâmes les abeilles à la fin des froids, nous fûmes surpris du résultat. Les abeilles dont la toile avait gardé toute son imperméabilité étaient en condition pitoyable, sauf quelques-unes des plus fortes. L'humidité avait gagné de manière à les envahir entièrement. Dans une ruche forte, pendant un froid de peu de durée, l'humidité se congèle dans les coins les plus éloignés du groupe, puis fond et coule au dehors comme je l'ai dit plus haut. Mais pendant ces longs mois de froid, la buée s'était amoncelée sous forme de cristaux qui avaient peu à peu envahi toute la ruche, jusqu'à se former à proximité du groupe. Aux légères variations de température, il y avait probablement un peu de dégel puis une nouvelle gelée plus rapprochée, de sorte que quand vint la fonte, l'intérieur des ruches était entièrement mouillé, les pauvres abeilles, pataugeant dans cette humidité au milieu de leurs camarades mortes, des débris d'opercules aussi mouillés, furent prises de diarrhée, et vous comprenez le reste.

Toutes les ruches qui avaient une échappée pour l'humidité étaient sauves. Leur condition plus ou moins satisfaisante dépendait entièrement du plus ou moins d'espace qu'il y avait eu pour l'échappement des vapeurs par condensation dans le chapiteau. Dans certaines ruches les feuilles jadis sèches étaient devenues humides à l'excès.

Cette expérience fut des plus concluantes. Je lis dans le numéro d'octobre du *Bulletin* les conclusions de M. J. B. Il dit que l'humidité ne provient pas de l'extérieur. Il a raison, à mon avis. Vous avez un climat humide. Mais le nôtre est très sec, surtout pendant les très grands froids. Quand nous avons de l'humidité dans l'air nous avons un hiver doux. Si l'humidité des ruches qui leur fait tort provenait seulement de l'extérieur, elles souffriraient surtout dans les hivers humides. Mais il n'en est pas ainsi. C'est dans un hiver très sec et très froid que nos abeilles souffrent le plus de l'humidité, surtout quand vient le dégel.

M. J. B. dit aussi : « Pour avoir des ruches sèches il faut laisser une issue aux vapeurs et cette issue doit être dans le voisinage immédiat du groupe des abeilles ». Il a encore raison selon moi. C'est tout le secret d'un bon hivernage, si les ruches sont en bon état et contiennent du miel sain.

Mais à chaque instant quelqu'un nous dit : « J'ai hiverné mes ruches avec des plafonds imperméables et elles ont toujours bien hiverné ». D'accord, mais cela ne veut pas dire que vous réussirez toujours. Relisez ce que j'ai dit au commencement de cet article. Pendant une quinzaine d'années nous nous crûmes infaillibles quant à l'hivernage des ruches avec des plafonds imperméables, puis une seule année nous prouva que nous étions dans le faux. Il est vrai que cet accident arrive rarement. Mais ne vaut-il pas mieux être prêt à toute éventualité ?

Il ne manque pas de gens qui diront que je me trompe. Je voudrais seulement qu'ils aient eu mon expérience à la fin de ce seul hiver, dont nous avons d'ailleurs vu des reproductions depuis.

Nous avons d'ailleurs beaucoup de soutiens parmi les apiculteurs sur ce point. Sans aller bien loin, je trouve aujourd'hui sur mon bureau le Bulletin de la Société d'apiculture de Tunisie, contenant un article par M. J. Georges, sur « L'humidité des ruches ». Il dit, page 40 : « L'humidité provient principalement de l'intérieur de la ruche et surtout de la combustion animale, respiration et transpiration du groupe d'abeilles ». C'est bien cela. Et notez que celui qui écrit ces lignes habite la Tunisie. D'ailleurs nos Tunisiens sont gens pratiques et très avancés en apiculture. Leur revue en est une preuve et je saisirai cette occasion de les remercier pour l'envoi qu'ils m'en font si régulièrement.

Pour donner plus de force à ses arguments, qui n'en ont cependant pas besoin, M. Georges cite des autorités, De Layens, Langstroth-Dadant, Bertrand, Froissard, Voirnot, Crousse, explique lucidement comment la vapeur d'eau qui se forme doit être absorbée « par une matière poreuse, mauvaise conductrice de la chaleur, placée au-

dessous des cadres ». C'est notre méthode et nous n'avons jamais eu lieu de nous en repentir.

Arrive-t-il qu'on soit dans l'impossibilité de donner à place l'évaporation, sans perte de chaleur, par le haut de la ruche ? Alors il faut y remédier tant bien que mal par une forte aération à la base. J'ai vu des ruches communes hivernées dans nos contrées froides avec une absence complète de tablier. Les ruches étaient entièrement ouvertes par le dessus. C'est certainement une manière héroïque de remédier au manque d'absorbants au plafond, mais cela vaut mieux qu'une mauvaise aération.

C.-P. DADANT.

P. S. — L'expérience dont j'ai parlé ci-dessus fut obtenue avec cinq ruchers, plusieurs centaines de ruches dans des locaux différents. Nous plaçons maintenant sur nos cadres des paillassons qui laissent passer l'humidité. Le chapiteau est rempli de feuilles sèches ou de balle d'avoine.

RAPPORT SUR L'ASSURANCE CONTRE LA LOQUE⁽¹⁾

Delenda Carthago ! Caton répéta si souvent cette phrase brève et décisive, il sut si bien la faire retentir en toute occasion aux oreilles de ses concitoyens, que la destruction de la cité rivale devint pour Rome l'affaire impérieuse, et que le patriotisme soulevé des Romains parvint enfin au but et donna ainsi satisfaction au vœu du célèbre tribun. Il n'est pas maintenant question de Carthage ! c'est de la loque qu'il s'agit. A plusieurs reprises, dans nos assemblées, je fis la proposition de combattre la loque par le moyen d'une assurance obligatoire ; quand on entendit ma faible voix, on me dit : « Faites un rapport. » Et voilà pourquoi je suis devant vous. Je ne veux pas être long et j'entre en matière.

Grâce à une série d'années satisfaisantes et surtout grâce aux méthodes nouvelles préconisées dans nos sociétés, l'apiculture a fait chez nous de rapides progrès.

Malheureusement et parallèlement à ces progrès, la terrible loque s'est développée en maints endroits de notre Suisse romande.

Beaucoup de nos sociétaires, grâce à l'appui de nos anciens, à celui fourni par des conférenciers, ont réussi à grands frais à être maîtres de la maladie ; d'autres moins heureux luttent encore. Puis, en dehors des sociétaires, il y a les non-sociétaires qui sont, en maintes

(1) Travail présenté à l'assemblée de Delémont.

occasions, les conservateurs inconscients de la maladie. La loque existe donc ; elle est, de toute évidence, le gros danger qui nous menace ; comment faire pour nous en préserver ?

Le remède existe, certain, infaillible et.. cruel : le feu. Il n'y en a pas d'autre absolument sûr. Et même, il le serait que son action est trop lente : pendant que la ruche, la seule peut-être du rucher, se guérit, survient du pillage et voilà trois, quatre, une douzaine de ruches contaminées. Qu'il aurait été plus sage de brûler la première malade. Très bien ! mais l'apiculteur est comme tout le monde ; il est intéressé, sensible aussi. Brûler une ruche; c'est une perte ; en avoir une de moins, quel désastre ! et puis, c'est affreux d'entendre le bruissement d'agonie de ces pauvres bêtes... et... l'apiculteur ne brûle pas sa première ruche, et .. la contagion opère, et... bientôt c'est plusieurs ruches qui seront, non pas brûlées mais anéanties par la maladie. Si au moment du début de la maladie, quelque ami clairvoyant était venu dire à notre apiculteur : « Brûle ta ruche, je te paierai les trois quarts de sa valeur, alors plus d'hésitation, l'autodafé était allumé et le rucher restait indemne. Eh bien ! cet ami existe, je le connais et il agit ! c'est l'assurance obligatoire contre la loque ; et cette assurance existe, elle a fait ses preuves ; nos amis de la Suisse allemande l'ont établie chez eux et ils se déclarent enchantés et de son fonctionnement et des résultats obtenus.

Je sais bien que nos compatriotes d'outre-Sarine possèrent à un haut degré une qualité moins répandue chez nous : ils ont l'esprit de solidarité et de discipline. La solidarité, nous nous vantons de la connaître et de la pratiquer, mais qu'on ne nous demande pas trop de discipline, notre individualisme regimbe. Si nous voulons réussir, laissons de côté toute idée préconçue, toute opinion formée à l'avance, faisons-en table rase et examinons ensemble les arguments opposés (je les ai entendu exprimer).

D'abord le coût. Il va sans dire que les dépenses seront élevées. Il faudra payer non seulement une indemnité pour les colonies détruites, mais encore acheter les désinfectants nécessaires, indemniser les inspecteurs de façon équitable, payer leurs déplacements, etc. Il y a bien là de quoi effrayer et faire reculer celui qui n'a pas fait une étude approfondie de la question. Heureusement, nous avons un exemple rassurant : nos Confédérés ont retiré, de 88.741 colonies pour lesquelles les sociétaires ont payé la prime de 5 cent , la somme totale de fr. 4437.05. Les dépenses du premier exercice se sont élevées à fr. 7500, laissant un déficit d'environ fr. 3000. Ce déficit a été couvert par une subvention de fr. 3000 accordée par le Conseil fédéral sur le fonds fédéral pour la lutte contre les épizooties. Nous n'avons aucune raison de douter que, le cas échéant, nous ne

puissions recourir avec succès à la munificence de notre haute autorité fédérale.

Le chemin sur lequel nous marchons est ainsi plus sûr, puisque nous pouvons profiter des expériences de nos devanciers.

Si nous sommes bien renseignés, les membres de la Société romande possèdent un total de plus de 13,000 ruches, soit à 5 cent. fr. 650. Il y a lieu de considérer que cette prime de 5 cent. est bien petite, et je crois qu'il serait possible de la doubler pour le moins sans que cette augmentation soit trop lourde. Celui qui a 50 ruches paiera volontiers 5 fr. pour s'assurer contre la loque ; par ce modique versement il s'assurera l'indemnité de 75 0/0 pour les colonies détruites et le traitement gratuit de celles qui pourraient être sauvées. Je demande à ceux de nos collègues qui ont lutté contre la terrible maladie, combien ils auraient donné à celui qui les en auraient débarrassés en leur faisant de tels avantages ? Dix fois plus, certainement.

Une autre objection faite est celle-ci : Oui, il faudra tout un état-major d'inspecteurs, de sous-inspecteurs, de délégués, etc. Oui, Messieurs, il en faudra ; l'armée aussi a un état-major ; il en faut un quand on veut animer un grand corps d'une idée commune ; il le faut, non seulement pour commander, mais il est surtout nécessaire pour imprimer dans la masse la nécessité de l'effort collectif et ordonné en vue du but à atteindre. Et pour y parvenir, il faudra une grande somme d'efforts de tous ; quand il sera atteint, la loque aura disparu de nos ruchers romands.

Tout à l'heure, j'ai dit que les dépenses seraient élevées ; certainement les premières années, mais le but atteint — et il le sera — les frais seront minimes. Cet état-major aura en outre une utilité primordiale, ainsi que s'exprime l'inspecteur chef de la loque pour la Suisse allemande, il sera un corps de médecins de la loque disséminé dans tout le pays. Nos inspecteurs recevront une préparation solide, ils seront préparés à la lutte et l'apiculteur dans la peine saura où trouver immédiatement aide et secours.

L'objection capitale, c'est l'existence des non sociétaires. En effet, il ne peut être question d'une assurance contre la loque si elle ne s'étend à tous les apiculteurs. C'est là qu'il nous manque une loi qui faciliterait singulièrement notre tâche. Cependant ce n'est pas une raison pour jeter le manche après la cognée. Que diriez-vous d'un corps de pompiers, appelé pour éteindre un incendie, qui dirait : « Nous ne voulons pas jeter de l'eau maintenant sur le brasier, nous sommes trop faibles, nous voulons attendre que les pompiers des villages voisins soient ici ! » J'entends votre réponse !

Il faudrait donc que les non sociétaires bénéficient aussi de l'assurance et soient indemnisés pour les colonies détruites. Cette indemnité serait réduite, cela va sans dire, mais il est impossible de s'en passer. Voilà où il nous faudra donner essor à notre sentiment de la solidarité : nous devrons indemniser des apiculteurs qui n'auront versé aucune prime. Mais si nous ne pouvons agir chez les non sociétaires, l'assurance devient impuissante ; il nous serait impossible de préserver de la loque celui de nos ruchers voisin d'un non sociétaire ayant des ruches malades. J'entends des objections se faire. Très bien, nous consentons au sacrifice qu'on nous demande, mais ces apiculteurs consentiront-ils à laisser pénétrer chez eux vos inspecteurs et les autorisent-ils, le cas échéant, à détruire leurs colonies malades ? Voici ce qui a été fait dans la Suisse allemande : Dans plusieurs cantons on a introduit des dispositions légales ou simplement administratives autorisant les fonctionnaires de la société à visiter tous les apiculteurs et, le cas échéant, à faire le nécessaire pour obtenir la disparition de la maladie. Dans d'autres cantons, les inspecteurs ont obtenu des permissions spéciales de s'introduire chez tel ou tel apiculteur ayant des colonies loqueuses. Il ne faut du reste pas s'exagérer l'importance de cet obstacle ; les apiculteurs, même non sociétaires, ne sont pas des ours et dans la plupart des cas, les inspecteurs, pourvu qu'ils agissent avec le tact voulu, seront tout à fait bien reçus. Le rapporteur allemand dit positivement qu'ils sont allés chez tous et ont été reçus avec sympathie par tous. Je ne crois pas les apiculteurs romands plus inabordables que les allemands, et ils le seraient que ce n'est pas une raison d'en avoir peur. Notre cause est si évidemment bonne que celui qui la défend, assuré qu'il est de l'utilité de son travail, saura toujours la faire triompher.

Je voudrais vous lire tout entier l'intéressant rapport de M. Leuenberger, inspecteur central de la loque pour la Suisse allemande. Ce rapport respire un enthousiasme viril ; il affirme la possibilité, la certitude du succès, et j'avoue qu'il a eu sur moi une grande influence. J'ai senti la possibilité, pour nous aussi, de nous débarrasser de ce cauchemar qu'est la loque.

D'après M. Leuenberger, 138 foyers de loque ont été détruits l'été dernier en Suisse allemande. Pensez au soulagement qu'un tel fait apporte à tous les apiculteurs voisins de ces ruchers. Cent trente-huit, cela représente combien de ruches préservées de la terrible maladie. Il y aura bien sûr ça et là des rechutes, mais les apiculteurs sont avertis, le personnel est prêt et, au premier cas de récidive, toutes les mesures seront prises pour couper court au développement de la maladie. Vous conviendrez qu'un tel résultat est

bien digne d'être poursuivi avec énergie et au prix de quelques sacrifices.

Je ne parlerai ici ni des statuts éventuels, ni des détails d'organisation ; j'estime qu'au cas où une décision de principe serait prise aujourd'hui, nous avons dans les statuts et les règlements élaborés par nos Confédérés, une base toute trouvée pour guider nos délibérations. Je n'ai pas un sens administratif assez aiguisé pour en faire la critique, mais je suis certain que nous pouvons trouver une organisation parfaitement appropriée aux besoins de la lutte que nous voulons entreprendre.

Je termine mon rapport en faisant, à tous les apiculteurs, un appel pressant afin qu'ils prennent la décision virile de lutter énergiquement contre la loque jusqu'à sa complète disparition. J'espère vous avoir prouvé que l'assurance est non seulement désirable, mais urgente, et que, de plus, elle est possible. Sa réalisation demandera des sacrifices, du travail, de la persévérance ; toutes ces qualités sont représentées dans notre comité, qui a déjà prouvé, à maintes reprises, qu'il n'épargne ni son temps ni sa peine quand il s'agit du bien de notre Société romande d'apiculture.

Avant de terminer, je tiens à adresser ici mes remerciements à M. Leuenberger, inspecteur en chef de la loque, qui, très aimablement, a mis à ma disposition le rapport qu'il a publié sur l'activité de l'assurance en 1908, ainsi que les statuts, règlements et formulaires, à la base de l'utile institution qu'il dirige avec la plus complète réussite.

Et maintenant, chers collègues, à l'œuvre : « Sus à la loque ! »

Penthaz, le 5 mai 1909.

Aloïs MERCIER.

Conclusions :

- 1^o L'institution d'une assurance contre la loque est urgente.
- 2^o Elle est possible, même en l'absence de tout texte législatif spécial.
- 3^o Comme nous sommes certain que le texte manquant (ou, à défaut un arrêté fédéral faisant bénéficier la loque des dispositions de la loi fédérale contre les épizooties) sera prochainement élaboré, il est indispensable qu'au moment de son entrée en vigueur nous puissions en profiter au moyen d'une organisation prête à fonctionner.

RAPPORT DU COMITÉ DE LA SECTION VALAISANNE D'APICULTURE
A LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE SIERRE
le 7 novembre 1909

La visite des ruchers des sociétaires agriculteurs de Sierre a été faite conjointement avec la visite cantonale ordonnée par l'Etat dont il sera brièvement dit quelques mots tout à l'heure.

Il a été fait un dénombrement complet des colonies dont les propriétaires sont membres de notre société. Ce dénombrement a établi un nombre de 104 colonies d'abeilles réparties entre 17 sociétaires avec une moyenne de 7 colonies chacun. Ce nombre nous a étonnés autant que réjouis et nous ne le supposions pas si grand ; il prouve que l'apiculture n'est pas quantité négligeable dans notre société et démontre que la section d'apiculture a déjà un champ assez vaste à soutenir de ses encouragements et de ses primes. Livrons-nous même à un bien légitime optimisme en affirmant que, grâce au bienveillant appui de la société, les membres actuels grandiront de zèle et de ferveur pour le soin des abeilles et de nouvelles recrues éprises à leur tour de la beauté de notre incomparable devise, en tête de nos statuts : « Soyons unis », la réaliseront en nous tendant la main, nous apportant ainsi la fraîche ardeur de leurs débuts et profitant largement de l'expérience et de la direction de leurs ainés. Aimons-nous, et pour cela unissons-nous, car l'union en apiculture comme sans doute dans toutes les autres branches de l'agriculture dont messieurs vous êtes les illustres et fiers représentants, fait l'unique et la grande force.

Vous me permettrez, messieurs, espérant vous être agréable, de faire ici une digression et d'élargir quelque peu le cadre de mon rapport, en vous donnant une idée de l'apiculture dans chacune de vos différentes communes et du district de Sierre en général. Il ne vous est probablement pas inconnu que le haut Conseil d'Etat du Valais, invité par le gouvernement fédéral à donner son opinion sur l'opportunité de classer la loque, cette terrible maladie des abeilles, au rang des maladies infectieuses et épizootiques, a immédiatement chargé le comité de la Société valaisanne d'apiculture de faire une inspection de tous les ruchers de la partie française du canton en vue de constater les cas de loque pour en faire un rapport précis et donner en même temps le dénombrement complet des colonies d'abeilles. Votre serviteur fut chargé d'accomplir cette tâche dans les districts de Sion et de Sierre ; c'est à ce dernier que nous portons notre attention.

Le district de Sierre possède un total de 694 colonies d'abeilles réparties entre 137 propriétaires ; en moyenne un propriétaire par 5 ruches.

Ces colonies se répartissent dans les communes comme suit : 1. commune de Sierre, 82 colonies ; 2. Chalais, 81 ; 3. St-Luc, 71 ; 4. Mollens, 66 ; 5. Grône, 45 ; 6. Chermignon, 44 ; 7. Lens, 43 ; 8. Ven-thône, 41 ; 9. St-Jean, 33 ; 10. Grimentz, 27 ; 11. Miège, 27 ; 12. Vissoie, 24 ; 13. Icogne, 23 ; 14. Montannaz, 16 ; 15. Granges, 16 ; 16. Chandolin, 15 ; 17. St-Léonard, 14 ; 18. Chippis, 11 ; 19. Ayer, 8 ; 20. Randogne, 7.

Si nous calculons le rendement moyen de cette année, qui ne fut pas des meilleures, tant s'en faut, à 12 kg. par ruche, ce serait un rendement total du district de 8300 kg. ; à 2 francs le kilos, cela fait 16,600 francs.

Cette somme de 16,600 fr. peut être considérée comme un intérêt au taux du 5 % qui représente alors un capital de 332,000 fr. Enlevons de ce capital ce qui doit être enlevé, c'est-à-dire les débours annuels de l'apiculteur consistant en journées de soins et de travaux et les autres frais évalués approximativement à 32,000 fr., et nous avons dans le district de Sierre en apiculture une valeur engagée de 300,000 fr. Cette somme représente non seulement les ruches elles-mêmes, avec la colonie, mais encore le terrain occupé par elles, les ruchers, les locaux d'apiculture et les instruments apicoles, tout ce qui concourt à l'élevage des abeilles et à la production du miel. C'est donc 300,000 fr. affectés et engagés pour l'apiculture dans notre seul district. Ce n'est pas négligeable du tout comme vous le voyez. Ce capital basé et obtenu par le rendement varie, c'est clair, chaque année, selon le produit annuel plus ou moins fort de l'apiculture.

L'année courante a été plus favorable pour l'apiculture sur la rive gauche du Rhône et en plaine que sur la rive droite et à la montagne. Chalais, Grône, Granges ont presque nagé dans le miel, tandis que St-Léonard, Lens et la contrée ont eu la corne d'abondance moins pleine de nectar. Le Val d'Anniviers fut moyen, mais très inégal encore.

Disons aussi en passant que le niveau des connaissances apicoles est très différent d'une commune à l'autre. Tandis que Sierre, Chalais, Lens et Mollens se trouvent au sommet de l'échelle, Ayer, Chermignon, Chippis, St Léonard et d'autres, ne connaissent qu'un peu plus de l'A B C apicole. Il suffit souvent dans une commune d'un seul bon apiculteur pour donner un magnifique élan apicole à celle-ci.

La loque a été trouvée dans quelques colonies de Vissoie, St-Jean,

St-Luc, Montannaz, Miège, Venthône, tandis que Sierre, Lens, Icogne, Granges, Grône sont indemnes.

Je reviens en terminant aux membres de notre société et leur signale ici les principaux défauts constatés dans leurs ruchers :

1. Les ruches ne sont souvent pas d'aplomb et le banc sur lequel elles reposent est défectueux, pas de niveau, penchant d'un côté ou de l'autre et composé de misérables planches inégales et insuffisantes ; de là des cadres mal bâtis et défectueux.

2. On ne se préoccupe pas assez de maintenir dans la ruche la chaleur si nécessaire aux abeilles. Les planches de partition manquent souvent et ne sont pas remises après que l'on a sorti des cadres du corps de ruche.

3. Le coussin ou paillasson est souvent absent de la ruche, tandis qu'il doit y être toute l'année : en hiver immédiatement sur les cadres, en été, sur la planchette et immédiatement sous le toit pour en arrêter la trop grande chaleur qui incommode les abeilles.

4. On ne garde pas les distances exactes de cadre à cadre ; les uns sont plus rapprochés et les autres plus éloignés. Les abeilles prolongent alors les cellules d'un cadre aux dépens de son voisin, ou collent deux ensemble, ce qui en peu de temps rend les visites de la ruche impossibles ou très difficiles. Que l'on suive toujours exactement en cela la place indiquée par les tringles fixées au support des cadres.

5. On laisse dans la ruche et souvent au milieu de la chambre à couvain des rayons défectueux, contenant trop de cellules de bourdons, déformés, bosselés et tordus ou avec de larges déchirures. Il faut savoir éliminer peu à peu ces mauvais cadres, en les sortant aux extrémités de la ruche. Les cadres, disait M. Gubler, le président de la Société romande d'apiculture, « doivent être droits comme une planche ».

6. On sépare souvent à tort et à travers les cadres à couvain, par d'autres cadres vides ou des feuilles gaufrées. Le centre à couvain de la ruche est le sanctuaire sacré des abeilles ; l'apiculteur ne doit pas y toucher, sauf dans quelques rares cas et avec une grande expérience, sous peine de voir la maladie de la loque se déclarer sous peu dans le rucher.

7. J'ajouteraï une dernière recommandation : défiez-vous, dans l'approvisionnement de la nourriture, d'un sirotage au sucre excessif. Votre race d'abeilles s'affaiblit ainsi et s'abâtardit et le rendement du rucher serait très diminué. Une nourriture excessive au sucre prédispose les abeilles à la loque et à bien d'autres maladies. Don-

nons aux abeilles autant que possible leur nourriture naturelle, le miel et du bon miel, nous en serons toujours largement payés en retour.

Voilà les quelques remarques sur lesquelles j'attire spécialement l'attention de mes collègues en apiculture ; je les leur recommande et je m'e recommande aussi à moi-même. Leur observation nous sera à tous d'une grande utilité.

J'ajoute un dernier mot pour remercier les apiculteurs sociétaires du bienveillant accueil qu'ils ont réservé aux experts-visiteurs, ils ont compris que nous allions pour chercher à leur faire du bien. Heureux sommes-nous si nous avons réussi. Un merci bien cordial aussi au comité de la Société d'agriculture pour les marques d'intérêt qu'il a données à la section d'apiculture.

X. REY, curé.

Président de la commission d'expertise.

P. S. — A la suite de la lecture de ce rapport, il a été distribué 10 diplômes et primes de 1^{re} et 2^e classe, aux apiculteurs qui sur un maximum de 45 points avaient obtenu au moins 40 points. Ce sont :

MM. Loyer, Pierre, Sierre	45 points,
Albasini, Félix, Chalais	44 »
Torrent, Maurice, Grône	43 »
Siggen, François, Chalais	42 »
Rey, X., R ^d curé, St-Luc	40 »
de Preux, Jules, Sierre	40 »
Léon, Clavien, Miège	40 »
de Preux, Albert, Montannaz	40 »
Perruchoud, Casimir, Chalais	40 »
Rey, Adolphe, Sierre	40 »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

La fécondation du trèfle par les abeilles.

On sait que les nombreuses tentatives ayant pour but d'obtenir une variété d'abeilles visitant régulièrement le trèfle rouge n'ont donné jusqu'à présent que des résultats à peine appréciables, et que certains apiculteurs se demandent si l'on ne ferait pas mieux de chercher plutôt à produire une variété de trèfle à corolle moins profonde. Un collaborateur de ce journal suggérait même de s'adresser dans ce but au fameux Luther Burbank, le sélectionneur californien, inventeur de la prune sans noyau, du cactus comestible et autres fruits du pays de Cocagne.

Point n'est d'ailleurs besoin d'aller si loin chercher ce que nous avons tout près de nous. Il y a déjà quelque temps, en effet, que M. G. Martinet, chef de l'établissement fédéral des semences, à Lausanne, se livre précisément aux recherches dont nous parlons. M. Martinet ayant observé que deux ou trois lots de trèfle qu'il a eu en sélection étaient fréquemment visités par les abeilles, il plaça ces diverses familles dans une grande cage de toile grossière interdisant aux insectes l'accès aux fleurs du trèfle. Il plaça aussi, contre l'une des parois de la cage, une ruche habitée ayant deux trous de vol : l'un communiquant avec l'intérieur de la cage, l'autre avec l'espace libre. On voit que par ce moyen les abeilles seules de la ruche avaient accès dans la cage. L'un des lots de trèfle fut spécialement visité par les abeilles et accusa une fructification aussi abondante et même supérieure à celle d'autres plantes placées dans une cage témoin où l'on introduisit des bourdons. L'une des plantes produisit 1700 grains.

Les résultats des expériences de M. Martinet ont été présentés par M. Chauveau à l'Académie des sciences de Paris, dans la séance du 18 octobre écoulé. On peut conclure de ces recherches qu'il existe, dans le mélange complexe de types qui composent nos champs de trèfle, des formes à corolle plus courte pouvant être visitées par les abeilles et fécondées par elles. Ces formes peuvent être isolées, puis fixées par une sélection rationnelle. Il est donc possible d'obtenir une race pure susceptible d'être fécondée sans l'intervention des bourdons.

On peut avoir confiance en M. Martinet et attendre de lui qu'il nous fournisse prochainement une race semblable ayant de plus des qualités de grande production qui la fassent accepter par les agriculteurs. C'est d'ailleurs dans l'intérêt direct de ces derniers que

travaille M. Martinet, la disparition graduelle des bourdons rendant toujours moins sûre la garnison du trèfle rouge. Le chef de l'établissement de Mont Calme n'en a pas moins droit à toute la reconnaissance des apiculteurs.

Les apiculteurs de la Suisse allemande à Lucerne.

La Société suisse des amis des abeilles a tenu son assemblée générale à Lucerne, les 3 et 4 octobre écoulé, sous la présidence de M. le Dr Kramer. Environ 500 apiculteurs ont assisté à cette réunion. La société compte actuellement un peu plus de 7000 membres répartis en 111 sections. La *Schweizerische Bienen-Zeitung* a plus de 6000 abonnés. L'assurance contre la loque a continué à fonctionner en 1909. D'après le rapport de M. Leuenberger, de Berne, chef de ce service, les ruchers traités en 1908 sont restés indemnes cette année à l'exception de deux. Mais d'autres foyers ont été découverts et la lutte semble devoir être longue. Elle est d'ailleurs rendue plus difficile par le fait que les propriétaires d'abeilles non membres de la société ne sont pas atteints par les inspections. M. Leuenberger espère que la loque sera très prochainement comprise au nombre des maladies infectieuses combattues par la loi fédérale sur les épizooties.

Citons encore le rapport de M. Krayenbühl sur ce sujet : Importation d'abeilles étrangères. L'auteur, estimant que l'abeille brune est la meilleure pour nous, s'élève contre l'importation d'autres races qui, dit-il, n'ont servi jusqu'ici qu'à retarder le perfectionnement de notre abeille du pays.

J. M.

BIBLIOGRAPHIE

Agenda agricole-horticole de la Suisse romande pour 1910. — C'est la 39^e fois que cette publication annuelle se présente à ses souscripteurs. Elle a été enrichie au cours de cette année d'une nouvelle médaille obtenue à l'exposition internationale d'horticulture de Genève.

Le cultivateur, l'éleveur de bétail, l'aviculteur, l'apiculteur, le jardinier, l'horticulteur, l'amateur sont assurés d'y trouver, à côté de nombreuses pages d'un intérêt général, des données spéciales à leur profession respective.

On peut se procurer l'agenda agricole-horticole chez l'auteur H. Dumuid, 6, rue Cornavin, Genève, et chez tous les libraires au prix de 1 fr. 50.
